

Réunion du 1^{er} octobre 2012

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur Francis GRIGNON, Monsieur Robert HERRMANN, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Jean-Laurent VONAU

**N° CP/2012/693 - Equipements culturels et muséographie - 3223
Attribution de subventions relatives à la politique
muséographique**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les aides suivantes, conformément aux tableaux annexés :

- à l'Association des amis du Musée judéo-alsacien à BOUXWILLER, une subvention de 3 000 € au titre de la participation aux actions culturelles et patrimoniales ; le versement de cette subvention interviendra sur présentation des pièces justificatives (factures) certifiées par le trésorier attestant de l'opération, du bilan financier et d'un rapport d'activité
- à la ville de WISSEMBOURG, une subvention de 2 750 € au titre de l'aide aux études préalables à des opérations de création, d'extension ou de restructuration de musées ; le versement de cette subvention interviendra sur présentation des pièces justificatives (factures, défraiements) certifiées par le comptable public attestant des opérations, et du bilan financier
- à l'Association "Archi-Strasbourg", une subvention de 2 000 € au titre de la participation aux actions culturelles et patrimoniales ; le versement de cette subvention interviendra sur présentation des pièces justificatives (factures) certifiées par le trésorier attestant de l'opération, et du bilan financier
- au Syndicat mixte du Musée "Lalique" à WINGEN-SUR-MODER, une subvention de 71 735,27 € représentant le reste à payer au titre de la contribution statutaire 2011 du Département au fonctionnement de cette structure, au vu du compte administratif 2011 du Syndicat mixte du Musée "Lalique" ; le versement de cette subvention interviendra dès sa notification.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20121001-70754-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 15/10/12